

<https://www.fenvac.fr/accident-industriel-de-marcoule>



Accident industriel de Marcoule : Les enquêteurs sont arrivés sur place

- Revue de presse -

Date de mise en ligne : mardi 13 septembre 2011

Copyright © FENVAC - Tous droits réservés

NUCLÉAIRE - Trois enquêtes ont été ouvertes pour déterminer les causes de l'explosion qui a fait un mort et quatre blessés...

Les enquêteurs de la gendarmerie étaient ce mardi sur le site nucléaire de Marcoule (Gard) sur les lieux de l'explosion la veille d'un four servant à recycler des déchets faiblement radioactifs, un accident qui a fait un mort et quatre blessés dont un grave.

Le blessé grave, brûlé à 80% et hospitalisé au CHU de Montpellier, était mardi dans un « état stationnaire », selon la préfecture. Dès mardi matin les gendarmes de la Section de recherches, chargés de l'enquête pénale, étaient sur place, sur l'installation Centraco à Codolet, a indiqué l'exploitant, la Socodei, filiale d'EDF, qui attendait également les représentants de l'inspection du travail.

Trois enquêtes ouvertes

L'accident n'a provoqué aucune fuite radioactive, ont assuré dès lundi les autorités. La déflagration s'était produite vers midi dans un bâtiment contenant un four de fusion de déchets métalliques mis en service en 1999. L'incendie déclenché a été maîtrisé peu après 13h.

Trois enquêtes sont ouvertes, par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), les gendarmes et l'inspection du travail pour éclairer les circonstances de l'explosion. Selon la Socodei, « c'est la première fois qu'un drame de cette ampleur se produit sur le site ». Le procureur de la République de Nîmes, Robert Gelli, a prévu de faire une conférence de presse mardi à 18h.

20minutes.fr - Publié le 13 septembre 2011
